



LA PARTICIPATION DES ENFANTS EN VILLE DE GENÈVE

RECUEIL DE BONNES PRATIQUES

Introduction

Dans la perspective du 30^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE), la Ville de Genève a entamé en 2018 une réflexion approfondie sur le thème de la participation des enfants, qui est l'un des trois axes principaux du Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant. Une journée de travail réunissant des acteurs et des actrices du domaine de l'enfance, toutes et tous issus des administrations municipale et cantonale, d'entités parapubliques et d'associations, a eu lieu le 15 mai 2018. Elle a permis de dégager une vision commune de la participation, et de réfléchir à la meilleure manière de mettre en œuvre ce droit et d'y sensibiliser les adultes et les enfants.

Lors de cette journée, le besoin a été exprimé d'échanger autour des bonnes pratiques en matière de participation. L'appel à contributions «Particip'Action» est né de ce souhait. Lancé au début de l'année 2019, il a été adressé à tous les participant-e-s de la Journée du 15 mai, accompagné d'un formulaire destiné à uniformiser la présentation des expériences de participation et d'une échelle servant à mesurer le degré de participation des enfants et des jeunes. Cette échelle, qui porte le nom de son auteur, Roger Hart, est composée de huit paliers. Elle permet, d'une part, de faire une distinction entre des actions qui relèvent de la pure décoration, voire de la manipulation, et des projets réellement participatifs. D'autre part, elle offre la possibilité d'identifier différents stades de participation effective, et d'affiner ainsi l'approche, la compréhension et la mise en œuvre de la participation.

Au total, 33 projets ont été récoltés. Ils attestent de la vitalité et de la diversité des expériences participatives menées récemment sur le territoire genevois. Celles-ci concernent tous les âges (jusqu'à 18 ans), tous les quartiers de la ville, et impliquent de nombreux acteurs différents. Cette brochure constitue dès lors une première base de données sur les expériences de participation, destinée à être enrichie au fil des années. Notre souhait est qu'elle permette aux professionnel-le-s attaché-e-s à l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes d'étoffer leur compréhension de la participation telle qu'elle est pratiquée à Genève, et d'y trouver l'inspiration pour développer de nouveaux projets.

Quelle définition de la participation ?

Le droit de l'enfant d'exprimer librement son opinion sur toute question qui l'intéresse et de voir ses opinions être prises en considération est consacré à l'article 12 de la CDE. Il s'agit d'une innovation majeure introduite par la Convention. L'article 12 se distingue ainsi du droit à la liberté d'expression consacré à l'article 13, avec lequel il est souvent confondu. L'article 13 énonce le droit d'avoir et d'exprimer des opinions sur tous les sujets et de rechercher et recevoir des informations. Il impose à l'Etat une obligation négative, à savoir s'abstenir de toute ingérence dans la liberté de l'enfant d'exprimer ses opinions et d'accéder à l'information. En revanche, l'article 12 impose à l'Etat une obligation positive, celle d'adopter le cadre juridique et les mécanismes nécessaires pour faciliter la participation active de l'enfant dans tous les domaines qui le concernent, et l'aider à prendre part aux décisions qui ont des incidences sur sa vie familiale, scolaire, sociale et politique.

La pratique qui s'est développée pour appliquer l'article 12 – textes législatifs, politiques publiques, méthodes - est désignée par la notion de « participation ». Bien qu'il ne figure pas dans le texte de l'article 12, ce terme fait consensus et est aujourd'hui largement utilisé. Cependant, il n'est pas toujours simple de savoir ce qu'il recouvre exactement.

Deux textes fondamentaux aident à préciser la notion de participation. En 2009, lors de sa 51^e session, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a publié l'Observation générale n°12 sur le droit de l'enfant d'être entendu¹. Les objectifs de ce document sont au nombre de trois : aider les Etats parties à la Convention à appliquer de manière effective l'article 12, améliorer la compréhension de la signification de cet article et ses implications pour la société dans son ensemble et décrire les lois, politiques et pratiques nécessaires pour assurer son application. L'Observation générale n°12 représente un véritable mode d'emploi de l'article 12 et sert de référence pour l'application de la participation.

Par ailleurs, le Conseil de l'Europe a adopté en 2012 une Recommandation sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans². La participation est définie comme « le fait, pour des particuliers et groupes de particuliers, d'avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien d'exprimer librement leurs opinions, d'être entendus et de contribuer aux prises de décision sur les affaires les concernant, leurs opinions étant dûment prises en considération eu égard à leur âge et à leur degré de maturité ». La Recommandation précise en outre qu'une participation effective et durable doit « être comprise comme un processus et non comme un fait ponctuel ». Aussi « un engagement continu en termes de temps et de ressources » est-il nécessaire pour la mettre en œuvre.

1 Conseil fédéral, Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse, 27 août 2008

2 Recommandation CM/Rec(2012)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans

L'importance de cette recommandation réside dans le fait qu'elle promeut le droit des enfants et des jeunes d'être entendus et de participer à la prise de décision dans tous les domaines qui les concernent, et dans tous les contextes - familial, scolaire, social et politique.

Selon ces deux documents, les pratiques de participation doivent s'appliquer à tous les enfants, peu importe leur âge. En effet, la recherche montre que les enfants sont capables de se forger une opinion dès le plus jeune âge. Il n'y a dès lors pas de limite d'âge inférieure au droit pour un enfant ou un jeune d'exprimer librement son opinion. Ainsi, selon le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, «la mise en œuvre intégrale de l'article 12 exige la reconnaissance et le respect des formes non verbales de communication, y compris le jeu, le langage corporel, les mimiques, le dessin et la peinture, par lesquelles les enfants très jeunes montrent leur compréhension, leurs choix et leurs préférences».

La participation comme élément des politiques de l'enfance et de la jeunesse

La Suisse a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1997. La nouvelle Constitution fédérale entrée en vigueur en 2000 contient diverses dispositions pour garantir sa mise en œuvre. En raison de la répartition fédéraliste des tâches, la compétence d'appliquer la CDE en procédant aux adaptations nécessaires revient aux cantons et aux communes.

A partir de 2000, en s'appuyant sur la Constitution fédérale et sur leurs propres Constitutions, les cantons se sont donc peu à peu dotés de lois sur l'enfance et la jeunesse. En Suisse romande, Genève est le dernier canton à avoir adopté une telle loi (LEJ). Pratiquement tous les cantons romands ont fait de la participation un des volets essentiels de leur politique de l'enfance et de la jeunesse. Plusieurs d'entre eux ont introduit des Conseils d'enfants ou de jeunes dont le rôle est consultatif. Ces Conseils ont la possibilité de dialoguer avec les autorités cantonales ou communales et de s'exprimer sur des sujets de nature politique.

La participation est aussi l'un des trois piliers de la politique fédérale de l'enfance et de la jeunesse telle que l'a définie le Conseil fédéral dans un rapport stratégique publié en 2008. Selon le Conseil fédéral, «les enfants et les jeunes doivent être considérés et traités comme des individus et des sujets de droit à part entière pour tout ce qui touche à leur vie personnelle. Cela signifie leur donner le droit de s'exprimer individuellement (d'être entendus durant une procédure de divorce, par exemple) ou collectivement (en particulier lorsque les décisions politiques les touchent directement. Cette approche implique que l'on considère la jeunesse comme une ressource, capable d'amener des idées et des solutions créatives en réponse aux problèmes sociétaux et politiques»³. C'est sur la base de ce rapport stratégique qu'a été élaborée la loi fédérale sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), entrée en vigueur en 2013, qui fournit notamment à la Confédération une base légale pour soutenir les initiatives privées encourageant la participation politique des jeunes au niveau national.

Les domaines de la participation

Comme relevé plus haut, la participation s'étend à toutes les questions qui intéressent les enfants. Ces domaines sont cités dans différents articles de la Convention : la famille, le monde de l'information, les associations, les activités ludiques, récréatives, culturelles et sportives, la formation et le travail, l'accueil et l'éducation préscolaire et parascolaire, l'école, la santé, le handicap, l'aménagement urbain, les procédures d'immigration et d'asile, la vie politique. Aussi l'article 12 de la CDE doit-il se lire en lien avec les autres articles de ce traité.

Une mise en œuvre lacunaire

Selon une étude réalisée en 2013-2014 dans 15 cantons auprès de 5500 enfants et jeunes par l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich sur mandat d'UNICEF Suisse, si la participation des enfants est relativement étendue au sein de la famille, elle reste toutefois faible dans les contextes scolaire et communal⁴. Dans le domaine scolaire, les enfants et les jeunes considèrent qu'il y a peu de possibilités réelles de participation, malgré l'existence de structures comme les conseils d'élèves ou les conseils de classe. Les adultes sont perçus comme trop dirigistes : ils limitent la participation en définissant les sujets à débattre, les règles de comportement et le temps disponible.

L'étude révèle également que la participation au niveau de la commune obtient les valeurs les plus faibles en comparaison de l'école et de la famille. Plus un enfant grandit, moins il participe à la vie de sa commune. Certaines possibilités de participer sont perçues comme un exercice alibi, à la fois par les enfants et les adultes. La participation fait peur aux adultes, parce qu'elle demande du temps et des ressources.

3 Conseil fédéral, Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse, 27 août 2008

4 De l'opinion exprimée à l'action concrète. Étude sur la participation des enfants et des jeunes placée sous la direction scientifique du professeur Peter Rieker, Dr. En sciences sociales, Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich, réalisée sur mandat d'UNICEF Suisse. 5500 enfants et jeunes de 15 cantons ont été interrogés par écrit au moyen d'un questionnaire à propos de leurs possibilités de participation au sein de la famille, à l'école et dans la commune.

Force est de constater que l'application du droit à la participation ne va toujours pas de soi en Suisse. Elle est tributaire du système fédéraliste et des priorités politiques des élus. Dans ses Observations finales du 4 février 2015 concernant la mise en œuvre de la CDE en Suisse, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU notait « avec préoccupation que le respect des opinions de l'enfant n'est pas systématiquement garanti et assuré dans la pratique dans toutes les affaires intéressant les enfants et qu'il existe des disparités entre les cantons dans l'application de ce principe. Le Comité s'inquiète aussi de l'insuffisance de la formation dispensée à ce sujet aux professionnels qui travaillent avec et pour les enfants ».

Par conséquent, le Comité a recommandé à la Suisse « d'amplifier ses efforts pour que les enfants aient le droit d'exprimer leurs opinions librement sur toute question les intéressant et que ces opinions soient dûment prises en considération à l'école, dans les autres institutions éducatives et dans la famille, ainsi que dans le cadre de la planification des politiques et dans les processus décisionnels, en accordant une attention particulière aux enfants marginalisés et défavorisés ». Le Comité a aussi insisté sur la nécessité d'assurer une formation appropriée aux professionnel-le-s de l'enfance afin d'assurer la participation effective des enfants.

En décembre 2018, le Conseil fédéral a publié un rapport en réponse aux recommandations faites par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU⁵, dans lequel il définit onze mesures à mettre en œuvre par la Confédération ou les cantons pour combler les lacunes de l'application de la CDE. Ces mesures ont été élaborées en étroite collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). La formation aux droits de l'enfant des professionnel-le-s qui travaillent avec des enfants et l'encouragement de la participation des enfants dans le cadre des aides financières prévues par la LEEJ figurent parmi elles.

Les préceptes de base d'une participation efficace

Dans son Observation générale n°12, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a défini les préceptes de base à observer pour une mise en œuvre efficace de l'article 12. Outre le fait que la participation doit se concevoir comme un processus et non comme un événement ponctuel et isolé, tout processus participatif devrait être⁶:

- **Transparent et instructif**: les enfants doivent disposer d'informations exhaustives, accessibles, tenant compte de la diversité et adaptées à leur âge, sur leur droit d'exprimer librement leur opinion, et sur les modalités de leur participation.
- **Volontaire**: les enfants ne doivent jamais être forcés à exprimer une opinion s'ils ne le souhaitent pas. Ils doivent être informés qu'ils peuvent mettre un terme à leur participation à tout moment.
- **Respectueux**: les opinions des enfants doivent être traitées avec respect. Ils doivent avoir la possibilité d'avancer des idées et de lancer des activités. Les adultes qui travaillent avec les enfants doivent reconnaître, respecter et exploiter les formes existantes de participation des enfants.
- **Pertinent**: les questions au sujet desquelles les enfants sont invités à exprimer leur opinion doivent être en rapport avec les problèmes qu'ils jugent eux-mêmes pertinents et importants.
- **Adapté aux enfants**: les environnements et méthodes de travail doivent être adaptés aux capacités des enfants. Le temps et les ressources nécessaires doivent être mis à disposition pour bien préparer les enfants et leur donner la confiance et les possibilités voulues pour exposer leur opinion. Il faut tenir compte du fait que le degré de soutien dont les enfants ont besoin et les modalités de leur participation varient en fonction de leur âge et de l'évolution de leurs capacités.
- **Inclusif**: la participation doit être inclusive, éviter toute discrimination et offrir aux enfants marginalisés la possibilité de participer. Les enfants ne constituent pas un groupe homogène et la participation doit garantir l'égalité des chances pour tous. Il faut également veiller à ce que les programmes soient adaptés à la culture des enfants de toutes les communautés.
- **Appuyé par la formation**: pour faciliter la mise en œuvre de la participation, les adultes doivent se préparer, posséder certaines compétences, comme l'aptitude à écouter les enfants et à travailler avec eux. Les enfants ont aussi besoin de renforcer leur capacité de participer avec efficacité. Ils doivent non seulement être informés de leurs droits, mais aussi être formés à l'organisation de réunions, à la collecte de fonds, à l'expression orale en public et au débat. Les enfants doivent pouvoir être eux-mêmes des formateurs ou des facilitateurs d'une participation efficace.
- **Sûr et tenant compte des risques**: les adultes doivent prendre toutes les précautions voulues pour réduire au minimum le risque pour un enfant d'être, du fait de sa participation, exposé à la violence, à l'exploitation ou à toute autre conséquence négative.

5 Mesures visant à combler les lacunes dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, Rapport du Conseil fédéral en réponse aux recommandations faites à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU le 4 février 2015, 19 décembre 2018.

6 Comité des droits de l'enfant, Cinquante et unième session, Observation générale n°12 (2009), Le droit de l'enfant d'être entendu.

- **Responsable** : les enfants doivent être informés de la façon dont leur opinion a été interprétée et utilisée et, le cas échéant, avoir la possibilité de contester et d'infléchir l'analyse des résultats. Les enfants doivent aussi avoir la possibilité de participer aux processus ou activités de suivi.

Les piliers d'une application durable du droit d'être entendu

En 2010, les préceptes de base contenus dans l'Observation générale n°12 ont été analysés par un groupe de travail de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) dans le but de montrer comment ils pouvaient être utilisés concrètement⁷. La CFEJ a formulé une série de recommandations centrales pour une application durable du droit d'être entendu, parmi lesquelles :

- La création de conseils et parlements d'enfants et de jeunes sur les plans communal, cantonal et fédéral.
- Le lancement de campagnes d'informations adaptées aux différents groupes cibles, le grand public, les responsables politiques, les professionnels des institutions ainsi que les parents, pour les sensibiliser au droit des enfants et des jeunes d'être entendus.
- L'information des enfants et des jeunes sur leur droit d'être entendu et sur leurs possibilités de participer d'une façon adaptée à leur âge et à leur situation.
- La mise à disposition des enfants et des jeunes de services de conseils au niveau cantonal, régional ou communal, auxquels ils puissent facilement adresser leurs questions et demandes.
- La mise sur pied des programmes de formation et de perfectionnement systématiques destinés aux collaborateurs et collaboratrices des institutions et au personnel des autorités compétentes et des tribunaux.
- La promotion et le perfectionnement des programmes de formation existants ainsi que le développement de nouvelles formations.
- La participation de l'école à l'information des enfants et des jeunes sur leurs droits.

Ces recommandations rejoignent les conclusions auxquelles sont parvenus les quelque 180 participant-e-s au séminaire de Bienne organisé par la CFEJ en 2010 sur le thème de la participation. Issus de disciplines et d'horizons professionnels divers, ils ont échangé des idées pendant deux jours et élaboré un ensemble de propositions à l'intention de la Confédération, des cantons et des communes⁸. Les participant-e-s à la Journée du 15 mai 2018 sur la participation des enfants organisée par la Ville de Genève ont abouti aux mêmes conclusions.

De cet ensemble de travaux, les trois piliers sur lesquels repose l'application durable du droit à la participation se dégagent clairement. Il s'agit de :

- L'information (aux enfants et aux jeunes, aux parents, aux professionnels travaillant avec des enfants et des jeunes, aux responsables politiques).
- La formation (des enseignants et des professionnels) et la création d'instances participatives (dans les écoles, les communes et les cantons) qui permettent aux enfants et aux jeunes de participer aux processus de décisions.

Instaurer une « culture de la participation »

Le cadre de référence pour l'application de l'article 12 de la CDE en Suisse est donné par l'Observation n°12 du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, les travaux de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse et les diverses lois cantonales sur l'enfance et la jeunesse. Il existe maintenant en Suisse et à Genève un large consensus sur la définition de la participation, ainsi que sur les préceptes et les modalités de sa mise en œuvre. Reste à instaurer une véritable « culture de la participation », et à faire exister la participation comme un processus continu et non uniquement comme un événement ponctuel et isolé. Il convient de saluer le fait que cette culture existe déjà dans certains services municipaux.

Il semble qu'un « alignement des planètes » en faveur de la participation des enfants et des jeunes se produise à Genève depuis quelques mois. La Journée de réflexion du 15 mai 2018 et le lancement de Particip'Action ont été suivis de la décision du Conseil administratif de faire de la participation des enfants la priorité du Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant jusqu'à la fin de la législature 2015-2020. En septembre 2018, UNICEF Suisse a décerné à la Ville de Genève le label « commune amie des enfants », qui valorise les efforts de la municipalité visant à appliquer la CDE et le droit à la participation dans ses domaines de compétence.

Par ailleurs, un nouveau contexte législatif a vu le jour. En effet, en mai 2018, la loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) est entrée en vigueur. Elle consacre expressément le droit à la participation des enfants et des jeunes (article 10).

7 Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, A l'écoute de l'enfant. Le droit de l'enfant d'exprimer son opinion et d'être entendu, novembre 2011

8 Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, A l'écoute de l'enfant. Le droit de l'enfant d'exprimer son opinion et d'être entendu, novembre 2011

Selon cette disposition, le canton et les communes doivent élaborer des expériences participatives pour les enfants et les jeunes domiciliés ou résidents sur leur territoire. La loi prévoit également la création d'instances participatives pour les enfants et les jeunes scolarisés dans les établissements publics des degrés primaire, secondaire I et II. Enfin, il est prévu que le Conseil d'État institue un conseil de la jeunesse, composé de membres domiciliés ou résidant dans le canton, âgés de 14 à 21 ans et représentatifs de la diversité de cette population. Ce conseil pourra émettre des préavis et formuler des propositions sur tout sujet concernant la jeunesse aux exécutifs respectifs du canton et des communes.

Avec cet ancrage dans la législation, la participation des enfants est devenue un des volets essentiels de la politique de l'enfance et de la jeunesse, tant sur le plan cantonal que communal, et tout laisse à penser qu'elle va prendre de l'ampleur ces prochaines années.

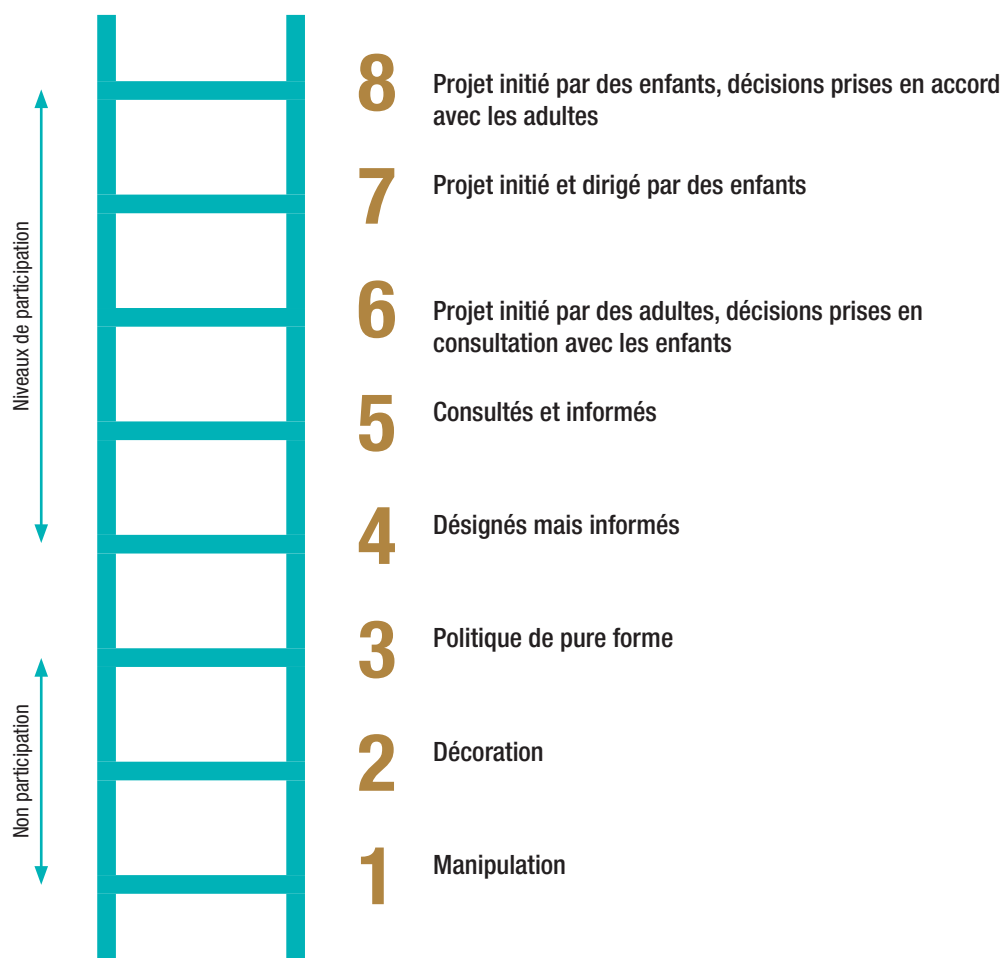
Le succès rencontré par le lancement de Particip'Action et la qualité des projets qui nous sont parvenus démontrent l'attention qui est accordée à la mise en œuvre de la participation à Genève. La Ville est convaincue que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques rendu possible par l'existence de cette brochure contribuera à améliorer la pratique de la participation. Que soient remerciés ici toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce projet, par leur présence à la Journée de réflexion du 15 mai 2018 et/ou par l'envoi d'un projet!



L'échelle de la participation

A la fin des années 60, le professeur de psychologie Roger Hart a théorisé la participation des enfants sous la forme d'une échelle à 8 niveaux. Les trois premiers - manipulation, participation décorative et politique de pure forme - indiquent des pratiques à bannir, qui ne relèvent pas de la participation. Les suivants représentent différents degrés de participation des enfants, allant crescendo : les enfants sont seulement informés, les enfants sont consultés et informés, le projet est initié par les adultes mais les enfants sont consultés pour les prises de décision, le projet est initié et dirigé par les enfants eux-mêmes, le projet est initié par les enfants et les décisions sont prises en consultation avec les adultes. Cette échelle permet de concevoir une mise en œuvre concrète du droit à la participation et à la place que les enfants occupent dans les projets qui se veulent participatifs.

Afin que les structures puissent s'autoévaluer quant au degré de l'implication de l'enfant au sein de leurs projets, nous avons choisi d'utiliser l'échelle de Hart à partir de l'échelon 4 qui représente la participation réelle. Celle-ci nous semble extrêmement visuelle et donc propice à la prise de conscience de l'effectivité ou non de la participation.



Les projets reçus

Dans le cadre de l'appel à projets Particip'Action, 33 projets ont été déposés par des associations, des entités publiques ou parapubliques.

Afin de faciliter la lecture, il nous a semblé pertinent de regrouper les projets selon trois tranches d'âges, à savoir celles des 0-4 ans, des 4-12 ans et des 12-18 ans. Certains projets sont transversaux et destinés à plusieurs catégories d'âge.

Projets par tranche d'âge

Pour les enfants de 0 à 4 ans

Une œuvre, mon doudou et moi	9
Alimentation : parole aux enfants	10
Jeu structuré selon le choix des enfants	11
Les enfants et leurs émotions	12
Prix P'tits Mômes	14

Pour les enfants de 4 à 12 ans

Le droit au logement pour chaque enfant	15
Exposition « la maquette dans son entier » - Visites guidées	16
Exposition « la maquette dans son entier » - Cahier pédagogique	17
Visites scolaires maquette Ville de Genève	18
Processus participatif en vue du réaménagement des préaux de l'école	19
Les enfants évaluent la pause de midi	21
Bâches de chantier	23
Accueils pré-ados pendant l'été	24
Appel à idées	25
Cafés philosophiques	26
Jury d'enfants rade	27
Les Marches Exploratoires	28
Coup de cœur des jeunes lecteurs	29
Plantation d'arbres sur la plaine de Plainpalais	30
Menu des enfants	31
Budget participatif	33
Escalade 2019 : Course de relais CIDE	34

Pour les enfants de 12 à 18 ans

Enquête 610 dans le cadre de la Nuit des musées 2019	35
MURIMURS – Jacques Kaufmann, architectures céramiques	36
Révéler les secrets du musées d'art et d'histoire	37
Préoccupations de la jeunesse	39
Réseaux sociaux	40
Pense à ton Soss	41
Urbansports 2019 – Tournoi de football	42
Urbansports 2019 – Epreuve d'endurance set	43


Projets transversaux

Le Truck à trucs : un dispositif de jeu libre et créatif nomade	44
Le langage des arbres. Symboles § Sentiments	45
MUSEOMIX-Kids pour penser le MEG	46

Titre du projet	Une œuvre, mon doudou et moi
Organisme	Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) Maison de la Créativité
Participants	2 crèches par année.
Description	<p>En 2019, c'est la 5^e édition du projet. Cette année le projet comporte deux facettes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'habituelle, donnant la possibilité à 2 crèches d'y prendre part ; 2. La nouvelle, donnant l'occasion au public famille de la Maison de la créativité d'y prendre part aussi, une manière de fêter le cinquième anniversaire du projet. L'exposition a lieu d'avril à décembre dans la structure. <p>L'habituelle</p> <p>Donner la possibilité à des enfants de 3-4 ans fréquentant une Institution de la Petite Enfance (IPE) de choisir ensemble une œuvre d'art du FMAC pour l'exposer dans leurs lieux de vie (crèche ou jardin d'enfant) durant trois mois.</p> <p>Le processus se décline en plusieurs étapes : - Travail préparatif de sensibilisation des enfants à l'art et éveil de l'esprit critique des enfants (apprendre à voter) - Visite du dépôt du FMAC avec découverte de trois œuvres sélectionnées et choix de l'œuvre - Accrochage de l'œuvre dans l'IPE, événement fort du projet - Trois mois de vie avec l'œuvre, source d'activités multiples pour l'IPE, dont une rencontre avec l'artiste et un atelier créatif avec elle ou lui.</p> <p>Il s'agit d'un projet totalement participatif pour les enfants puisque ce sont eux qui choisissent une œuvre à exposer dans leur lieu de vie (prise en compte de leur avis et prise de conscience que leur avis a le pouvoir de modifier l'environnement qui est le leur). C'est une aventure artistique adulte / enfant par excellence.</p> <p>La nouvelle spécifique</p> <p>Trois œuvres d'artistes contemporains, Josée Pitteloud, Anita Binkert et Keith Donovan, sont présentées dans la maison. Apprendre à regarder une œuvre, se questionner, échanger son point de vue, discuter, rêver et faire un choix. Un dispositif de vote sera en place pour permettre à chacun-e de choisir son œuvre préférée et qui restera exposée jusqu'à la fin de l'année à la Maison de la Créativité.</p> <p>Dans l'espace d'exposition aménagé à la Maison de la créativité, il est possible d'expérimenter le processus de choix en trois temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La possibilité de constituer sa propre exposition ; 2. Aller à la rencontre des œuvres du FMAC par l'observation et l'échange ; 3. Faire un choix personnel et voter.
Localisation	FMAC et Crèches et Maison de la Créativité pour l'édition 2019.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3: projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Choisir, voter, accepter le résultat. Échange, discussion.
Commentaires	Le projet continuera tant qu'il soulèvera autant d'enthousiasme de la part des partenaires.


Titre du projet	Alimentation : parole aux enfants
Organisme	Fondation SPE Université
Participants	45 enfants de 3 à 4 ans.
Description	<p>Les enfants décident d'un menu que le cuisinier du secteur préparera à l'aide de cartes plastifiées (légumes de saison, fruits de saison, féculents et protéines) à raison d'une fois par mois pour les Espaces de Vie Infantile (EVI) des Allobroges et de Baud-Bovy pour un repas de midi et une fois par mois pour le jardin d'enfants du Cheval Blanc pour un goûter.</p> <p>Le moment choisi est une réunion encadrée par l'équipe éducative. Le projet est entré en vigueur à la rentrée de septembre 2019.</p>
Localisation	Les trois sites des Allobroges, de Baud-Bovy et du Cheval Blanc.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3: projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Discussion, vote si besoin pour les choix alimentaires.
Commentaires	<p>Carte par « domaine alimentaire »</p> <p>Le groupe d'enfants essaie de se mettre d'accord et éventuellement votera à main levée.</p> <p>Le « menu » choisi sera transmis à la cuisine.</p>

Titre du projet	Jeu structuré selon le choix des enfants
Organisme	Fondation SPE Université
Participants	10 enfants.
Description	Lors d'une activité à la crèche de Baud-Bovy (au quotidien, les activités sont proposées le matin et l'après-midi avec un matériel installé par l'éducateur-trice). Ce jour-là, (matin), l'éducateur-trice discute avec les enfants sur leurs envies, intérêts. L'activité n'est pas planifiée à l'avance ni installée. Le choix se porte sur des grosses voitures, boîtes à outils et panneaux de signalisation. Les enfants installent avec l'adulte.
Localisation	Site de Baud-Bovy.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Choisir, voter, accepter le résultat. Échange, discussion.
Commentaires	<p>En suivant les degrés de l'échelle, cette situation éducative montre que le niveau de participation avec les tout-petits se place à partir du niveau 4 (niveau de participation), notamment le 4 ; 5 ; 6. Nous pensons que les niveaux 6 et 7 visent les enfants plus âgés.</p> <p>Document à revoir régulièrement pour une auto-évaluation de nos pratiques (en tenant compte de l'âge de l'enfant) pour faire « monter » les marches de l'échelle.</p>

Titre du projet	Les enfants et leurs émotions																																									
Organisme	Secteur St-Gervais EVE Seujet et EVE Isabelle Eberhardt																																									
Participants	Tous les enfants du secteur (environ 180), entre 4 mois et 4 ans.																																									
Description	<p>En nous appuyant sur l'article 12 de la Convention des droits de l'enfant, nous mettons en évidence le travail de notre Secteur sur le droit des enfants de « dire ce qu'ils pensent et ce qu'ils ressentent ».</p> <p>La chanson des émotions :</p> <p>TES ÉMOTIONS</p> <table border="0"> <tr> <td>Si tu te sens en colère</td> <td>exprime-toi !</td> </tr> <tr> <td>Si tu te sens en colère</td> <td>tape des pieds</td> </tr> <tr> <td>Si tu te sens en colère</td> <td>crie un coup</td> </tr> <tr> <td></td> <td>roule-toi par terre</td> </tr> <tr> <td>Si tu te sens en colère</td> <td>T'AS LE DROIT !!!</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> </td> </tr> <tr> <td>Si tu as un gros chagrin</td> <td>exprime-toi !</td> </tr> <tr> <td>Si tu as un gros chagrin</td> <td>pleure c'est bien</td> </tr> <tr> <td>Si tu as un gros chagrin</td> <td>que d'un câlin tu as besoin</td> </tr> <tr> <td>Si tu as un gros chagrin</td> <td>T'AS LE DROIT !!!</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> </td> </tr> <tr> <td>Si tout à coup tu as peur</td> <td>exprime-toi !</td> </tr> <tr> <td>Si tout à coup tu as peur</td> <td>on est là</td> </tr> <tr> <td>Si tout à coup tu as peur</td> <td>d'une mouche, du loup, du chasseur</td> </tr> <tr> <td>Si tout à coup tu as peur</td> <td>T'AS LE DROIT !!!</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> </td> </tr> <tr> <td>Si tu débordes de joie</td> <td>exprime-toi !</td> </tr> <tr> <td>Si tu as envie de rire</td> <td>libre à toi</td> </tr> <tr> <td>De sauter, danser, chanter, de crier, de t'amuser</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Si tu débordes de joie</td> <td>T'AS LE DROIT !!!</td> </tr> </table>  <p>© Julian Morenzoni</p>		Si tu te sens en colère	exprime-toi !	Si tu te sens en colère	tape des pieds	Si tu te sens en colère	crie un coup		roule-toi par terre	Si tu te sens en colère	T'AS LE DROIT !!!			Si tu as un gros chagrin	exprime-toi !	Si tu as un gros chagrin	pleure c'est bien	Si tu as un gros chagrin	que d'un câlin tu as besoin	Si tu as un gros chagrin	T'AS LE DROIT !!!			Si tout à coup tu as peur	exprime-toi !	Si tout à coup tu as peur	on est là	Si tout à coup tu as peur	d'une mouche, du loup, du chasseur	Si tout à coup tu as peur	T'AS LE DROIT !!!			Si tu débordes de joie	exprime-toi !	Si tu as envie de rire	libre à toi	De sauter, danser, chanter, de crier, de t'amuser		Si tu débordes de joie	T'AS LE DROIT !!!
Si tu te sens en colère	exprime-toi !																																									
Si tu te sens en colère	tape des pieds																																									
Si tu te sens en colère	crie un coup																																									
	roule-toi par terre																																									
Si tu te sens en colère	T'AS LE DROIT !!!																																									
Si tu as un gros chagrin	exprime-toi !																																									
Si tu as un gros chagrin	pleure c'est bien																																									
Si tu as un gros chagrin	que d'un câlin tu as besoin																																									
Si tu as un gros chagrin	T'AS LE DROIT !!!																																									
Si tout à coup tu as peur	exprime-toi !																																									
Si tout à coup tu as peur	on est là																																									
Si tout à coup tu as peur	d'une mouche, du loup, du chasseur																																									
Si tout à coup tu as peur	T'AS LE DROIT !!!																																									
Si tu débordes de joie	exprime-toi !																																									
Si tu as envie de rire	libre à toi																																									
De sauter, danser, chanter, de crier, de t'amuser																																										
Si tu débordes de joie	T'AS LE DROIT !!!																																									
Localisation	EVE Isabelle Eberhardt et EVE Seujet																																									

Titre du projet	Les enfants et leurs émotions (suite)
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	<p>Niveau d'implication 3.</p> <p>Nous parlons quotidiennement des émotions des enfants, ils sont donc directement impliqués. L'enfant est encouragé à vivre ses émotions, à essayer de les nommer, à trouver des outils ou des moyens pour les exprimer, les vivre et les gérer, tout ça avec le soutien du personnel éducatif.</p>
Mode de participation	<p>Accompagnement individuel des enfants, échange avec eux sur leurs ressentis, réunion sur le thème des émotions, utilisation du « doudou » comme objet sécurisant, cabane et coussin des émotions comme lieu clairement identifié pour vivre toutes ses émotions, histoires, dessins, chanson des émotions, etc.</p>
Commentaires	<p>Ce projet s'inscrit dans une vision systémique de la famille et un suivi sur 4 ans, qui permet de créer un lien de confiance et garantir une permanence du visage auprès de l'enfant et sa famille.</p> <p>Ce projet, qui nous tient à cœur, illustre la manière dont nous accompagnons l'enfant et sa famille dans l'accueil et l'écoute de ses besoins émotionnels.</p> <p>Il met en évidence le travail de dentelle fait par les éducateurs-trices, qui va renforcer l'estime de soi chez l'enfant, la confiance en ses compétences, le respect de ses besoins, afin de lui permettre de grandir et de développer une autonomie affective sécurisée.</p>

Titre du projet	Prix P'tits Mômes
Organisme	Service de la petite enfance – Ville de Genève Bibliothèques municipales
Participants	Plus de 1800 enfants de 2 à 4 ans.
Description	<p>Il s'agit d'un prix littéraire créé en 2006 par les Bibliothèques municipales. L'illustrateur-trice et l'auteur-e gagnant-e se voient octroyer une récompense de CHF 4'000.</p> <p>Le processus se décline en 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de 4 albums jeunesse en bibliothèque et en crèche ; • Participation au vote en crèche ou à la maison (privé) ; • Rencontre avec le-la lauréat-e (Remise du prix). <p>Avec ce prix, les Bibliothèques municipales permettent à ce jeune public d'aborder les livres de manière originale (les plonger dans le monde des livres et leur donner ainsi le goût des livres et des illustrations) mais également de développer leur sens critique, leur appréciation personnelle.</p> <p>Les buts sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants (garantir l'accès aux activités culturelles ; soutien à la parentalité) ; • Promouvoir l'accès à l'information et à la participation de tous les enfants (promouvoir l'écoute et la participation des enfants).
Localisation	Les Bibliothèques municipales, les crèches.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : les adultes ont décidé de ce projet mais les enfants participent en votant pour le livre qui leur a plu.
Mode de participation	Choix autonome des objets, invention des jeux, des règles, des modalités. Choix de la durée du jeu, des modifications. Les enfants sont totalement maîtres du jeu.
Commentaires	Les enfants votent et décident du/de la lauréat-e chaque année.

Titre du projet	Le droit au logement pour chaque enfant
Organisme	Espace Parents-Enfants
Participants	10 enfants âgés de 3 à 12 ans accompagnés de leurs parents.
Description	<p>Réunir enfants et parents autour du droit numéro 6 (droit à la vie), en prenant plus particulièrement le thème du logement. Les familles que nous accueillons sont dans une précarité de logement.</p> <p>Discussion et partage, en premier lieu avec les enfants, de leur conception de la maison. Maison rêvée? Maison réelle et actuelle? Selon leur choix.</p> <p>La discussion donnera lieu à une activité créatrice sur ce thème.</p>  <p>© Julian Morenzoni</p>
Localisation	Espace Parents-Enfants
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3: projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Cercle de parole avec les enfants sur leur représentation de la maison. Chaque enfant réalisera sa maison en 3D, en y incluant les habitants.
Commentaires	<p>Durée de la réalisation du projet difficile à déterminer compte tenu de l'accueil libre.</p> <p>La discussion sur la maison rêvée ou actuelle va dépendre de l'option de chaque enfant.</p> <p>La spécificité de notre lieu avec la présence des parents, nous permet d'inclure la famille dans ce projet et en fait une richesse. Les parents seront sollicités, suivant l'âge de l'enfant, pour l'aider à la réalisation de la création. Ils photographieront la maison de leur enfant qui composera le panneau final de l'exposition.</p>

Titre du projet	Exposition « la maquette dans son entier » - 3 phases d'exposition Visites guidées pour les enfants
Organisme	Service d'urbanisme – Ville de Genève
Participants	Enfants de 2 à 12 ans.
Description	<p>Dans le cadre de l'exposition « La Ville expose sa maquette », le service d'urbanisme a proposé des visites guidées en lien avec les thématiques des 3 phases pour découvrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La maquette de la Ville de Genève – outil de travail pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire ; • Les enjeux de l'aménagement du territoire. <p>Processus: Lors des visites, des interactions sont proposées au public pour susciter une réflexion sur le développement des villes.</p> <p>Les sollicitations sont d'ordre divers et, en fonction du public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les crèches : récits d'un conte sur la création de Genève ; • Pour les classes primaires : simulation de la construction d'un bout de ville avec des plots pour parler de l'impact de la lumière/ombre, des rapports de vis-à-vis, de la densité, etc. ; • Jeux/photos : reconnaissance des quartiers avec des photos, repérage sur la maquette, travail de groupes ; • Quizz ; • Pour les jeunes : interactions diverses plus théoriques : listing des différents types d'espaces urbains (parc, école, habitat, industrie, commerce, etc.) ; • Pour les migrants : mise en avant d'un vocabulaire/mots liés à la ville ; • Etc. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionner les enfants et les jeunes sur la ville (pourquoi construire encore ? pour qui ? comment planifier une ville idéale ?) ; • Vulgariser les terminologies utilisées par les urbanistes et architectes ; • Faire participer le public à une réflexion pour construire la ville de demain, agréable et de qualité.
Localisation	Département des constructions et de l'aménagement.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Les enfants sont informés (1) mais selon l'âge des activités participatives ont été proposées (2).
Mode de participation	Discussion, réflexion, dessin, jeux, écoute (contes).
Commentaires	Activités adaptées selon les groupes. Il y a une plus grande écoute lorsqu'une participation active est demandée durant les visites.

Titre du projet	Exposition « la maquette dans son entier » Cahier pédagogique
Organisme	Service d'urbanisme – Ville de Genève
Participants	Enfants de 2 à 12 ans.
Description	<p>Projet: réalisé dans le cadre de l'exposition « La Ville expose sa maquette ».</p> <p>Le service d'urbanisme a édité un cahier pédagogique pour animer les visites guidées des enfants lors de l'exposition – phase 3 « la maquette dans son entier ».</p> <p>Une façon de découvrir la maquette de la Ville de Genève – outil de travail pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire de manière ludique et adaptée au jeune public.</p> <p>Processus: avant ou après la visite guidée, les enfants remplissent le cahier pédagogique en famille ou avec l'enseignant de manière à réfléchir sur la construction des villes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amorcer le dialogue sur l'environnement urbain qui nous entoure. • Intéresser les différents publics et habitants à l'aménagement et à l'évolution des villes. <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionner les enfants sur la ville (pourquoi construire encore ? pour qui ? comment projeter une ville idéale ?). • Vulgariser les terminologies utilisées par les urbanistes et architectes ; • Faire participer les enfants et leurs familles à une réflexion : « comment construire une ville de qualité ? » ; • Initier le dialogue entre les générations ; • Développer une conscience citoyenne.
Localisation	Département des constructions et de l'aménagement.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Les enfants ne sont pas consultés pour la réalisation du cahier (1). Ils sont amenés à participer en le parcourant et à s'interroger sur l'aménagement du territoire en classe, en famille ou durant la visite de l'exposition (2).
Mode de participation	Discussion, réflexion, dessin, jeux.
Commentaires	<p>La réalisation du cahier pédagogique s'inscrit dans la perspective du Plan d'actions adopté en 2015 par le Conseil administratif en faveur de la promotion des droits de l'enfant. Il concrétise notamment l'un des objectifs de ce Plan qui vise à intéresser les enfants à l'espace public et à son utilisation respectueuse. Ce projet, à la fois ludique et pédagogique, permet de rendre conscients les enfants sur l'évolution du patrimoine urbain.</p> <p>Des partenaires, comme une médiatrice du Musée d'histoire des sciences, ainsi que le bureau TRIBU Architecture ont donné des conseils pour sa conception.</p> <p>Ecriture et conception faite par le Service d'urbanisme – Ville de Genève.</p>

Titre du projet	Visites scolaires maquette Ville de Genève
Organisme	Département des constructions et de l'aménagement – Ville de Genève
Participants	Le nombre varie selon les projets, les enfants ont entre 8 et 12 ans.
Description	<p>Faire découvrir la ville à l'aide de la maquette, outil de travail pour les urbanistes en charge de l'aménagement du territoire.</p> <p>Processus: Des visites de classes sont organisées au Service d'urbanisme pour découvrir une partie des 152 modules amovibles et emboîtables qui composent la maquette de la ville de Genève. Les visites durent une heure puis les enfants rentrent travailler en classe avec l'enseignant-e.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des architectes-maquettistes expliquent comment est réalisée la maquette ; • Un maquettiste manipule la maquette pour que les enfants comprennent comment elle est construite, et le système d'emboîtage ; • Description des divers métiers liés à l'aménagement du territoire : architecte, urbaniste, géographe, maquettistes, etc. <p>Objectifs: questionner et rendre conscients les enfants des enjeux de l'aménagement du territoire. Observation de l'évolution des villes et des quartiers.</p>
Localisation	Département des constructions et de l'aménagement.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 2 : le projet initié par des adultes invite les enfants à comprendre l'évolution des villes.
Mode de participation	<p>Questions/réponses.</p> <p>Manipulation de certaines pièces qui composent la maquette.</p>

Titre du projet	Processus participatif en vue du réaménagement des préaux de l'école de Pâquis-Centre
Organisme	Service des écoles et institutions pour l'enfance – Ville de Genève
Participants	18 délégués de classes des degrés 4-5-6 du primaire de l'école de Pâquis-Centre.
Description	<p>Buts du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les propositions des enfants dans le cadre du réaménagement des préaux de l'école de Pâquis-Centre à l'horizon 2020 ; • Lister les propositions des enfants pour les architectes en charge du réaménagement. <p>Objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amener un groupe d'enfants à faire des propositions pour le réaménagement des préaux ; • Sensibiliser les enfants aux notions d'architecture, d'aménagement, de vision dans l'espace ; • Présenter les propositions des enfants aux partenaires scolaires et de quartier. <p>Déroulement du projet :</p> <p>1^{ère} séance :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction au projet de consultation. <ul style="list-style-type: none"> • Enjeux du projet de rénovation de l'école • Visite du préau 2. Exploration sensible dans le préau. 3. Remue-méninges collectif et proposition d'idées. 4. Projet d'intention en axonométrie (vision en 3 dimensions). <p>2^e séance :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Retour des délégués de classe sur les catalogues d'idées travaillées en classe ; 2. Projet d'intention en maquette : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la maquette du site ; • Développement des projets et représentations des intentions en maquette ; • Restitution collective ; • Présentations des projets et discussion. <p>Séance de restitution :</p> <p>La séance de restitution s'est déroulée en juin 2018 et a permis au Service des écoles de présenter le résultat de la consultation des enfants aux partenaires scolaires et de quartier. Ainsi, le Groupement Intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), les associations d'habitants, la direction de l'école, la Direction du patrimoine bâti (DPBA) ou encore l'Association des parents d'élèves (APE) des Pâquis ont pu prendre connaissances des propositions des enfants. Une liste des propositions a ensuite été transmise aux architectes.</p> <p>Séance à venir :</p> <p>En automne 2019, à la suite de la préparation du projet d'aménagement par les architectes, une séance de présentation sera faite aux enfants et aux partenaires.</p>

Titre du projet	Processus participatif en vue du réaménagement des préaux de l'école de Pâquis-Centre (suite)
Localisation	Classe et préau de l'école.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3: projet initié par des adultes, propositions faites par les enfants; interprétation par les adultes.
Mode de participation	Discussion, co-construction, dessin et mode d'expression créatif (pâte à modeler, représentation dans l'espace, etc.).

Titre du projet	Les enfants évaluent la pause de midi : évaluation participative de la prestation d'accueil et de restauration parascolaire de midi, réalisée en 2018 en Ville de Genève
Organisme	Service des écoles et institutions pour l'enfance – Ville de Genève
Participants	732 enfants (418 filles et 307 garçons) de 4 à 12 ans.
Description	<p>Enquête menée par des chercheurs de la Haute école pédagogique du canton de Vaud dans 13 écoles de la Ville de Genève.</p> <p>Les objectifs de l'enquête étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'entendre les enfants sur leurs analyses, leurs constats et leurs attentes relatives à la pause parascolaire de midi. • Synthétiser/Proposer des pistes permettant de faire évoluer la prestation au regard des résultats de la consultation des enfants. • Lancer une dynamique commune aux différents acteurs impliqués : GIAP, ACRS, enfants, Ville. <p>Les chercheurs ont récolté la parole des enfants via différentes méthodes : observations participantes et partage du repas des enfants dans 13 écoles de la Ville, distribution et récolte d'un questionnaire dans ces écoles, organisation d'ateliers dans ces écoles et organisation d'ateliers plus poussés dans 2 écoles.</p> <p>L'intérêt supérieur de l'enfant a été pris en considération dans les modalités de participation à l'enquête, dans l'analyse des données et dans la restitution des résultats. La recherche a porté une attention particulière à assurer la participation de tous les enfants, sans distinction d'âge, de genre, d'origine ou de classe sociale.</p> <p>L'enquête permet d'établir ce qui compte pour les enfants durant la pause parascolaire de midi. Les enfants ont fait valoir que le plus important pour eux est de partager des moments avec leurs amis. Ils ont aussi pu donner leur avis sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les espaces : les enfants préfèrent jouer dehors. Ils trouvent souvent les cantines trop bruyantes ; • Les activités : les enfants aiment avant tout jouer librement avec leurs amis ; • Le moment du repas : les enfants ont un avis mitigé sur le repas (entre parfois bon et souvent bon). Le repas doit être compris comme une expérience multidimensionnelle faisant intervenir les facteurs gustatifs, olfactifs, esthétiques, relationnels, sociaux et culturels ; • Les rythmes : le parascolaire de midi est souvent perçu comme un moment stressant où ils doivent se dépêcher pour se mettre en cortège, se laver les mains, manger. Ils réclament une véritable PAUSE ; • Les relations : la possibilité de cultiver les relations entre amis est le principal avantage perçu du parascolaire. Les enfants ont un avis mitigé au sujet de leur relation avec les animatrices et animateurs du parascolaires perçu-e-s comme « souvent fâchées » ; • Pour eux, l'idéal serait que le parascolaire de midi soit un moment de sérénité, de calme, de partage, de paix et d'harmonie. <p>En se fondant d'abord sur l'avis des enfants, l'enquête invite à explorer de nouveaux horizons. Elle pointe dans trois directions inter-reliées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Exploration d'autres pratiques pédagogiques basées sur le dialogue. Ces pratiques nécessitent du temps et des compétences ; 2. Explorer le moment du repas dans sa globalité et travailler sur : les goûts, les rythmes, le service, la convivialité, la sonorité ; 3. Reconsidérer l'adéquation entre les ressources à disposition et les défis techniques, logistiques et socioéducatifs à affronter.

Titre du projet	Les enfants évaluent la pause de midi : évaluation participative de la prestation d'accueil et de restauration parascolaire de midi, réalisée en 2018 en Ville de Genève (suite)
Localisation	Ecoles de: Europe, Grottes, Necker, Ferdinand-Hodler, Pâquis-Centre, Sécheron, Trembley, Hugo-de-Senger, Cité-Jonction, Vollandes, Le Corbusier, Crêts-de-Champel, Roseraie.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 2 : Enfants informés et consultés afin d'orienter les décisions des adultes.
Mode de participation	Observations/Discussions enfants/chercheurs lors des repas. Participation à une enquête/sondage écrit. Atelier « ma pause de midi » prenant la forme d'une photo-élicitation. Ateliers et enquêtes menées par les enfants (ils ont défini le cadre de la recherche, choisi les méthodes pour y répondre).
Commentaires	Annexe : rapport de la HEP et présentation sur le site internet de la Ville de Genève : https://bit.ly/2LoYsPx

Titre du projet	Bâches de chantier
Organisme	Direction du patrimoine bâti – Ville de Genève
Participants	Le nombre varie selon les projets, les enfants ont de 8 à 12 ans.
Description	<p>Projet: réaliser une bâche de chantier dessinée par des enfants selon les chantiers menés par la Ville de Genève.</p> <p>Depuis 2016, cinq bâches en lien avec la construction et la rénovation de bâtiments ont été réalisées, toujours dans le cadre des activités parascolaires (ex : espaces publics autour de la gare de Genève-Champel, espaces publics autour de la gare des Eaux-Vives/Nouvelle Comédie, Minoteries, Grand-Théâtre, école Pâquis-Centre, etc.).</p> <p>Processus: Exemple : Nouvelle Comédie.</p> <p>Une bâche de 10 mètres sur 6 a été posée sur la façade du futur théâtre de la Comédie en construction, côté route de Chêne. Elle a été dessinée par des élèves de l'école des Eaux-Vives durant l'accueil parascolaire. Ces enfants ont participé à plusieurs ateliers animés par l'association «Chantier ouvert», en partenariat avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).</p> <p>Objectifs: La réalisation de ces bâches s'inscrit dans la perspective du Plan d'actions adopté en 2015 par le Conseil administratif en faveur de la promotion des droits de l'enfant. Il concrétise notamment l'un des objectifs de ce Plan qui vise à intéresser les enfants à l'espace public et à son utilisation respectueuse. Ce projet, à la fois ludique et artistique, permet de prendre en compte le regard des enfants sur le patrimoine urbain et l'espace public et de faire comprendre le travail des architectes aux plus petits.</p>
Localisation	Département des constructions et de l'aménagement
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Le projet a été initié par des adultes, les décisions ont été prises avec les enfants (3).
Mode de participation	Discussion, dessin, réalisation d'une maquette de la bâche.
Commentaires	<p>Bonne interaction avec l'association «Chantier ouvert», le GIAP et les architectes responsables des projets.</p> <p>La réalisation des bâches s'inscrit dans la perspective du Plan d'actions adopté en 2015 par le Conseil administratif en faveur de la promotion des droits de l'enfant. Il concrétise notamment l'un des objectifs de ce Plan qui vise à intéresser les enfants à l'espace public et à son utilisation respectueuse. Ce projet, à la fois ludique et artistique, permet de prendre en compte le regard des enfants sur le patrimoine urbain.</p>

Titre du projet	Accueils pré-ados pendant l'été
Organisme	Maison de quartier de la Jonction (MQJ)
Participants	24 enfants par semaine entre 8 et 12 ans.
Description	<p>Les processus participatifs sont au cœur de l'action des Maisons de quartier. Pour les accueils pré-ados, la MQJ construit l'ensemble du projet avec les enfants. Le premier jour de chaque semaine d'accueil est dédié à la construction du programme de la semaine. A travers des discussions, des propositions par sous-groupes et des votations, les jeunes définissent les activités de la semaine et les menus. Des groupes sont ensuite définis pour faire les courses et préparer les repas à tour de rôles.</p> <p>Les jeunes sont ainsi partie prenante de l'ensemble du processus : décisions, achat de la nourriture et du matériel, confection des repas, rangements, activités.</p> <p>Le rythme de la semaine est défini en fonction des besoins du processus participatif.</p>
Localisation	Local d'accueil dans le quartier du Carré-Vert et local rue du Village-Suisse et activités en extérieur.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 4 : les projets sont donc initiés et dirigés par les enfants. Les adultes vérifient toutefois la faisabilité et les propositions sont adaptées en conséquence.
Mode de participation	Discussion, dessin, réalisation d'une maquette de la bâche. Discussion, construction des projets d'activités et menus, décisions communes, réalisation de différentes tâches logistiques autour des repas et des activités.
Commentaires	<p>Cet exemple est représentatif du fonctionnement général des MQ.</p> <p>Ces modes de faire permettent de responsabiliser les enfants et sont à poursuivre.</p> <p>Des projets similaires sont développés par toutes les MQ.</p>

Titre du projet	Appel à idées
Organisme	Département de la cohésion sociale et de la solidarité – Ville de Genève
Participants	Plus de 600 élèves.
Description	Grâce au concours des Directrices des Établissements scolaires de Vollandes, Allières, Montchoisy et XXXI Décembre, De Roches et Eaux-vives, quelques 600 élèves de classes de 5-8P ont pu donner « Leur idée pour Genève ». En 2016, un jury (qui comptait des enfants en son sein) a retenu 14 propositions sur les 460 déposées par les enfants, parmi lesquelles la création d'un musée multiculturel, l'organisation de tournois de sports intergénérationnels ou encore la prise de mesures en faveur du développement durable. En janvier 2017, sous la forme d'un world café, les délégué-e-s de ces mêmes classes ont pu discuter avec des collaborateur-trice-s municipaux experts des domaines de la manière dont la Ville allait concrétiser ces idées. Enfin, le 20 avril 2018, un moment d'évaluation des concrétisations, par la Ville de Genève, de ces 14 idées, a été proposé aux délégué-e-s de ces mêmes classes. Les enfants ont pu voter sur chacun des projets et certains d'entre eux participer à un tournage vidéo.
Localisation	Les écoles pré-citées et l'Espace de quartier des Eaux-Vives.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 2 : les enfants ont été consultés et informés.
Mode de participation	Consultation des enfants à toutes les étapes du processus.
Commentaires	L'opération pourrait être reconduite sur un plus petit spectre territorial, avec un groupe d'enfants qui seraient co-constructeurs d'un projet.

Titre du projet	Cafés philosophiques
Organisme	Département de la cohésion sociale et de la solidarité – Ville de Genève
Participants	27 enfants de 5-6P.
Description	<p>La Ville a décidé d'organiser des discussions avec des enfants autour de leurs droits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 3 novembre 2016 de 12h à 13h, le Département a accueilli 5 élèves de 6P de l'école Pré-Picot pour discuter des droits de l'enfant et de la Convention relative aux droits de l'enfant en général. Les enfants ont exprimé leur avis et ont été surpris d'apprendre que le droit de jouer est inscrit dans cette Convention ; • Le 25 avril 2017, un atelier a été organisé à l'école Le Corbusier avec 13 élèves de 5P et 6P durant la pause de midi. La discussion était encadrée par des adultes dont le Groupement Intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). Le thème était la liberté du point de vue des enfants. Pour ce faire, ils ont choisi plusieurs photos qui expriment la liberté selon eux, en expliquant les raisons à chaque fois ; • Le 10 novembre 2017, un autre atelier a eu lieu à l'école de Peschier avec 9 enfants. La discussion a encore eu lieu lors d'une pause de midi avec des animateurs du GIAP. Cette fois-ci, le droit de participer était le sujet évoqué. D'ailleurs, l'article paru dans le Vivre à Genève 73 a été rédigé par les enfants eux-mêmes. Le groupe a dû voter pour une photo parmi plusieurs proposées et expliquer son choix (par exemple sur le droit de vivre). Suite à cette discussion, les enfants ont décidé d'utiliser leur droit de pétition pour demander un laser game. Cette pétition a été soumise au Conseil Municipal qui l'a acceptée.
Localisation	Les écoles Le Corbusier et de Peschier.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Il s'agit du niveau 2 puisqu'il n'y a pas eu de prise de décision. Cependant, la pétition réalisée par les enfants de l'école de Peschier est de niveau 4.
Mode de participation	Discussions, votes.
Commentaires	Cette initiative a fait l'objet d'articles dans le magazine Vivre à Genève pour mettre en œuvre le droit à l'information des enfants, qui est une composante de la participation.

Titre du projet	Jury d'enfants rade
Organisme	Département de la cohésion sociale et de la solidarité – Ville de Genève
Participants	20 enfants de 8 à 12 ans.
Description	<p>Les jeudi 18 et lundi 22 mai 2017 de 16h30 à 18h, vingt enfants volontaires du quartier des Eaux-Vives (écoles des Vollandes et des Eaux-Vives) ont été réunis pour voir une exposition des quatre lauréats du concours des projets de réaménagement de la rade. Chantier Ouvert a servi de guide.</p> <p>Les enfants ont dû décerner le prix des enfants au projet de leur choix. Ils ont choisi le projet qui était arrivé troisième au concours officiel qui se basait sur une île artificielle en forme d'anneau de 140 mètres de diamètre au cœur de la rade constituée d'un lieu de promenade et une piscine naturelle.</p>
Localisation	Exposition sur le Quai Gustave-Ador.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 2-3: les adultes écoutent le choix des enfants, les laissent décider du meilleur projet selon eux.
Mode de participation	Discussion, observation des panneaux des projets lauréats du concours, choix de leur projet préféré.
Commentaires	Les enfants avaient déjà participé au projet «Appel à idées» et avaient émis des idées concernant la rade. Le Département a imaginé le jury d'enfants pour pouvoir faire un pas en avant vers les propositions des enfants.

Titre du projet	Les Marches Exploratoires
Organisme	Chantier Ouvert, Service des écoles et des institutions de l'enfance – Ville de Genève
Participants	45 enfants en tout, 3 projets, dès 8 ans.
Description	<p>Le projet des Marches exploratoires, projet participatif mené hors temps scolaire (pendant la pause de midi du GIAP), permet une réflexion collective des enfants sur l'espace public, mêlant sensibilisation aux questions architecturales et redécouverte du quartier. Il a été en développ� conjointement avec l'Association Chantier Ouvert, active dans la m�diation � l'architecture aupr�s des enfants, et le GIAP.</p> <p>Le projet a �t� organis� dans trois �coles, en octobre 2016 � l'�cole de P�quis-Centre, en mai 2017 aux Alli�res et en septembre 2019 � Liotard. Chaque fois, le projet se d�cline en ateliers-visites men�s sur la pause de midi, durant le temps parascolaire supervis� par le GIAP (de 11h45 � 13h15). Le repas des enfants est pris pendant l'atelier.</p> <p>Le projet se d�cline en 4 � 6 visites dans le quartier, coupl�es � des activit�s plus th�oriques � l'int�rieur (selon les cas). Les �l�ves sont amen�s � se rep�rer dans leur quartier, � l'aide de plans, et � d�couvrir au fur et � mesure des visites, des �l�ments architecturaux, des particularit�s de leur quartier, qu'ils n'avaient jusqu'� pr�sent pas remarqu�s. Ils s'expriment �galement sur leur perception du quartier, ce qu'ils aiment ou n'aiment pas, ce qu'ils aimeraient ou non. Ils sont sensibilis�s � l'histoire de leur quartier et � son �volution.</p> <p>Ce programme est d�velopp� dans chaque �cole de concert entre le Service des �coles, le/la responsable parascolaire et les architectes de Chantier ouvert. Il varie en fonction du quartier et des possibilit�s. Les �l�ments abord�s sont les suivants ; carte suggestive du quartier ; histoire du quartier ; exploration sensible du quartier ; diagnostic du quartier ; propositions et id�es ; restitutions et discussion.</p>
Localisation	�cole P�quis-Centre (et Z�rich) ; �cole des Alli�res ; �cole de Liotard.
Niveau d'implication selon l'�chelle de Hart	<p>Niveau 2 : Les enfants sont inform�s (sur l'importance de s'impliquer dans leur quartier, leur environnement urbain) et consult�s (ils �mettent des recommandations, donnent leur avis sur les �ventuels probl�mes, sur leur ressenti quotidien).</p> <p>Dans le cadre du projet aux P�quis, les �l�ves ont pu identifier un lieu dans le quartier, �mettre des souhaits et imaginer un projet, qui a �t� r�alis� par le Service des �coles (place de jeux dans le Square Royaume). Le projet est pass� en niveau 3, la place de jeux a �t� r�alis�e avec les propositions des enfants.</p> <p>Ce cas de figure n'est pas possible partout, aux Alli�res le projet n'a pas d�bouch� sur une r�alisation, mais sur un ensemble d'id�es �mises par les �l�ves.</p>
Mode de participation	<p>Dessins de leur quartier, discussions autour des identifications des probl�mes et des solutions, r�alisations de maquettes, plans, sch�mas, suivi photo. R�alisation d'un blog couvrant l'ensemble du processus :</p> <p>http://marchesexploratoirespaquis.blogspot.com/</p>
Commentaires	<p>Le projet �volue depuis sa premi�re �dition, l'objectif est de faire d�couvrir aux �l�ves leur environnement de mani�re participative, en leur donnant la parole, en leur permettant d'exprimer leur ressenti.</p> <p>Le projet des Marches exploratoires permet aux �l�ves du GIAP de voir leur quartier autrement, gr�ce � l'aide d'architectes sp�cialis�s. Les �l�ves sont amen�s � s'immerger dans l'histoire de leur quartier et � d�couvrir comment il est devenu leur espace quotidien actuel. Les �l�ves expriment leur ressenti, ce qu'ils appr�cient ou n'appr�cient pas dans leur quartier et donnent des pistes d'am�lioration, leurs souhaits pour l'avenir. Ils �laborent �galement ensemble les parcours � r�aliser dans le quartier.</p>

Titre du projet	Coup de cœur des jeunes lecteurs
Organisme	Service des écoles et institutions pour l'enfance – Ville de Genève en partenariat avec les Bibliothèques municipales et les librairies jeunesse.
Participants	En 2019 : 1'758 élèves de 5P-6P issus de 89 classes. En 2018 : 1'553 élèves de 5P-6P issus de 68 classes. Toutes les classes de 5P et 6P des écoles primaires de la Ville de Genève peuvent participer.
Description	<p>Le « Coup de cœur des jeunes lecteurs » est un projet mis en place en 2016 en partenariat avec les BMU et avec l'accord de la DGEO. Il propose aux élèves de 5P et 6P de lire 3 livres sélectionnés et d'élire leur roman coup de cœur lors d'un vote en classe.</p> <p>Objectif du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et encourager la lecture à un âge clé (8-9 ans) où l'enfant devient autonome dans la lecture ; • Proposer une action participative ; • Favoriser le passage des classes primaires dans les bibliothèques municipales de quartier. <p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fin septembre : inscription des classes qui souhaitent participer ; • Octobre : sélection des romans par un jury composé de bibliothécaires et de libraires, de la direction des BMU et du Service des écoles ; • Novembre : livraisons des livres dans les BMU ; • Janvier à février : présentation à chaque classe participante, par les bibliothécaires jeunesse de la BM de leur quartier, des 3 ouvrages en lice ; • Février à fin avril : lecture des romans et vote par les enfants (le livre qui remporte le plus de voix parmi les élèves de la classe). <p>Le « Coup de cœur des jeunes lecteurs » de l'année en cours est révélé lors d'une cérémonie de clôture au Palais Eynard en présence des Magistrats, des librairies jeunesse, des directeurs d'écoles.</p> <p>Chaque année une école différente vient présenter le choix des élèves et ce sont les enfants par petits groupes qui présentent les livres et leurs avis sur les romans proposés.</p>
Localisation	Dans les bibliothèques municipales et dans les classes.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises avec les enfants.
Mode de participation	Discussions, échanges, argumentation, les enfants donnent leur avis et votent.
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Projet totalement participatif pour les enfants puisque ce sont eux qui élisent le Coup de cœur ; • Valorisation de l'effort de lecture fourni par les enfants, en leur offrant un bon d'achat pour recevoir un livre de leur choix dans une librairie ; • Valorisation de la démarche dans les librairies et les bibliothèques avec le livre lauréat exposé avec une jaquette « Coup de cœur des jeunes lecteurs - le choix des élèves de 5P et 6P » ; • Les enfants qui viennent écouter la présentation des livres en profitent souvent pour s'inscrire à la BM.

Titre du projet	Plantation d'arbres sur la plaine de Plainpalais
Organisme	Direction du patrimoine bâti – Ville de Genève
Participants	Le nombre varie selon les projets, les enfants ont de 8 à 12 ans.
Description	<p>Projet: remise en état des allées le long de l'avenue Henri-Dunant, ainsi que du côté de l'avenue du Mail près des terrains de pétanque et de la pointe sud de la plaine de Plainpalais.</p> <p>Processus: Les travaux ont consisté à planter de nouveaux arbres, à rénover le revêtement de sol, à mettre en place du mobilier urbain et à installer un nouvel éclairage public pour le confort des citoyens.</p> <p>Un dernier arbre, un tilleul, a été planté en musique, à l'occasion d'un goûter hivernal et festif, ouvert à toutes et à tous.</p> <p>Il est situé du côté de la pointe sud, à proximité de la rue Patru.</p> <p>Un groupe d'élèves de l'école de Carl-Vogt, dans le cadre des activités parascolaires est venu planter le tilleul.</p> <p>Objectifs: faire participer les enfants du quartier à l'aménagement des espaces publics de leur ville en vue d'obtenir une meilleure qualité de vie en ville.</p> <p>De cette façon, ils s'approprient l'espace public et développent un lien affectif avec le quartier. Par ce biais, un plus grand respect de l'espace public peut être attendu.</p>
Localisation	Dans le quartier concerné.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Le projet est initié par des adultes, les enfants sont invités à participer (2).
Mode de participation	Plantage de l'arbre.

Titre du projet	Menu des enfants
Organisme	Flomal (Association des restaurants scolaires Florissant – Malagnou)
Participants	11 enfants.
Description	<p>Buts du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation des enfants dans le processus d'élaboration des menus ; • Stimuler les échanges entre cuisinier, enfants et équipe parascolaire, en proposant un moment commun agréable et enrichissant. <p>Objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances des enfants et des animateurs-trices concernant le fonctionnement du système de production et valoriser le travail de l'association de restaurant scolaire, en particulier de l'équipe de cuisine ; • Améliorer les connaissances alimentaires des enfants: équilibre alimentaire, provenance des produits (label GRTA), saisonnalité, vocabulaire culinaire et des sens ; • Augmenter l'appréciation et la consommation des repas, éventuellement diminuer le gaspillage alimentaire. <p>Récit du projet :</p> <p>3 séances de préparation et une semaine de menus, le tout étalé sur une période de 6 semaines.</p> <p>1^{ère} séance (1^{er} avril 2019): visite de la cuisine de production sous la conduite du chef de cuisine.</p> <p>2^e séance (15 avril 2019): présentation des critères d'élaboration des menus, à l'aide de divers supports pédagogiques (la sensibilisation et la mise en pratique des questions d'équilibre alimentaire, de saisonnalité et de provenance des produits rejoignent certains objectifs du P.E.R.). Travail commun entre enfants pour établir une semaine de menus (4 menus), avec le soutien du chef de cuisine, de la diététicienne et de l'animatrice parascolaire.</p> <p>Semaine du 6 au 10 mai : service des menus choisis par les enfants dans les 7 restaurants scolaires de l'association (environ 1'100 repas par jour). Au moment du repas, présentation orale du projet par les participants à leurs camarades. Affiche dans tous les restaurants scolaires pour faire connaître et valoriser le projet auprès des autres enfants.</p> <p>3^e séance (6 mai 2019): atelier de cuisine avec le chef de cuisine pour préparer 14 kg de salade de fraises à la menthe pour le lendemain pour tous les enfants de l'école Le Corbusier.</p> <p>Et pour conclure le projet : distribution à chaque enfant de l'affiche des menus et d'un poster avec des photos prises lors des différentes rencontres.</p>
Localisation	Cuisine du Restaurant Scolaire de l'École Le Corbusier.

Titre du projet	Menu des enfants (suite)
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises avec les enfants
Mode de participation	Discussion, co-construction, créativité.
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de plusieurs compétences au niveau de la coordination et de la créativité ; • La visite et les échanges avec le chef de cuisine ont permis aux enfants de réaliser l'ampleur du travail nécessaire à une production de repas aussi conséquente. Le groupe a réalisé la difficulté de trouver des menus faisant consensus, tout en respectant les contraintes imposées (équilibre alimentaire, coût-marchandise, règles d'hygiène, ressources humaines, produits locaux, etc.) ; • Les enfants participants au projet se sont montrés intéressés et impliqués lors des trois rencontres ; l'atelier de cuisine a été un franc succès. Les enfants étaient fiers de voir leurs prénoms figurer sur les menus. Du côté du chef cuisine, le projet a permis un contact privilégié et différent avec le groupe d'enfants, tout en offrant l'opportunité de présenter son métier et valoriser son travail quotidien. Les menus choisis ont remporté un grand succès dans l'ensemble des restaurants scolaires. <p>En réunissant les partenaires du restaurant scolaire en dehors du coup de feu de midi, les rencontres offrent la possibilité de tisser des liens entre les intervenants et favoriser des échanges fructueux pour l'avenir.</p>

Titre du projet	Budget participatif
Organisme	Service des écoles – Ville de Genève
Participants	En 2018, 14 écoles ont participé. En 2019, 9 écoles ont participé.
Description	<p>Le « Budget participatif » (BP) du Service des écoles est un programme qui propose, chaque année, aux écoles de la ville de soumettre un projet impliquant les différents acteurs scolaires et extra scolaires du quartier. Chaque école est invitée à déposer un projet qui favorise le vivre ensemble dans l'école et autour de l'établissement, quelle que soit la forme du projet (exemples : réalisation d'un potager scolaire ; activités autour de la danse dans l'école ; projet autour du genre dans un préau, etc.).</p> <p>L'objectif principal de ce programme est d'offrir aux écoles l'opportunité de développer de manière concertée et aussi large que possible un projet favorisant le vivre ensemble.</p> <p>Les projets sont réalisés sur une année scolaire environ :</p> <ol style="list-style-type: none"> Identification du projet avec les partenaires et élèves (en tout temps) ; Phase de développement du projet et dépôt de la demande (en avril ou en novembre) ; Sélection du projet par le Service des écoles en fonction des critères du BP (avril ou novembre) ; Subvention ; Réalisation du projet dans le courant de l'année scolaire ; accompagnement du Service des écoles.
Localisation	Ecoles de Pâquis-Centre, Geisendorf, XXXI-Décembre, Plantaporrêts, Peschier, Trembley, Cropettes, De-Budé, Liotard, Franchises, Vollandes et Grottes.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	<p>Le niveau d'implication dépend bien entendu du type de projet et varie d'une école à l'autre.</p> <p>Idéalement, on se situe dans le niveau 5 de la liste ci-jointe, avec des projets initiés par les enfants (identification par eux) et menés de concert avec les adultes.</p> <p>La plupart du temps cependant, le projet est initié par des acteurs scolaires (enseignants, direction, GIAP, etc.) avec le soutien et l'apport des enfants dans les phases de mise en œuvre du projet (plutôt niveau 3).</p>
Mode de participation	Selon les projets, les élèves sont sollicités via les Conseils d'école, les Instances participatives, ou dans le cadre du parascolaire. Soit les élèves sont à l'origine du projet – idée discutée lors des Conseils d'école réunissant un élève par classe – soit les idées sont proposées par les enseignant-e-s, directions d'écoles, Associations de parents, GIAP etc. et développées ou réalisées avec les élèves.
Commentaires	Le Budget participatif laisse une grande liberté d'action aux écoles, qui sont libres, avec leurs partenaires scolaires et extrascolaires, de développer le projet qui leur plaît, en fonction de leurs moyens, dans le but de favoriser le vivre ensemble dans et autour de l'école. Le Service des écoles accompagne les écoles intéressées à mettre sur pied un projet, à le mettre en forme et à le mener à bien.

Titre du projet	Escalade 2019 : Course de relais CIDE
Organisme	Service des sports DIP-CADV (Centre d'appui à l'intégration pour des élèves déficients visuels) Association VP (Vision positive)
Participants	Environ une vingtaine d'enfants de 9 à 10 ans.
Description	<p>Le groupe est actif sur l'année scolaire 2018-2019 et participe au développement du concept de la course.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier-mars 2019 : contacts, discussions, étude de faisabilité du projet ; • Avril-mai 2019 : cadrage du partenariat entre DCS-Sports et le groupe projet de l'école primaire des Franchises (5P) ; • Juin 2019 : 2 ateliers pour co-construire le concept de la course avec la classe et le service des sports incluant un enfant malvoyant ; • Mi-octobre : avancement et retour auprès de la classe pour leur parler de la partie opérationnelle de la course et de la communication. Les enfants ont décidé du message qui sera apposé sur le tee-shirt qu'ils porteront lors de la course (directement lié aux droits de l'enfant). Ils ont pu également se prononcer sur le choix d'une association en lien avec le handicap (il s'agit en effet d'une classe d'inclusion de personnes à déficience visuelle) qui devrait bénéficier d'un montant lié à l'investissement de cette classe dans ledit projet ; • 30 novembre : la course ; • Décembre : débriefing et document trace du projet.
Localisation	Le processus se développe entre les locaux scolaires et DCS sports. La course se déroule sur le tracé de l'événement sportif.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Groupe co-constructeur du concept de la course.

Titre du projet	Enquête 610 dans le cadre de la Nuit des musées 2019
Organisme	Ville de Genève – Département de la culture et du sport (Direction et Musée d'histoire des sciences) Etat de Genève – DIP – formation pré-professionnelle (FO18)
Participants	10 adolescents.
Description	<p>Quand les jeunes publics intriguent</p> <p>En écho aux célébrations du 30^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, un programme d'activités culturelles et sportives a été mis sur pied, qui fait la part belle à la participation active des jeunes publics. Dans le cadre de la Nuit des musées, une classe d'adolescents du Centre de formation pré-professionnelle a été conviée à prendre part au choix de l'affiche de la Nuit des musées 2019. Elle a de plus conçu une enquête par les ados pour les ados au Musée d'histoire des sciences, disponible lors de la manifestation.</p> <p>Durée du projet : 1 mercredi par semaine en septembre et octobre 2018 ; 1 mercredi en janvier 2019 ; 18h-23h, le 18 mai 19.</p>
Localisation	Centre de formation professionnelle, Direction du Département de la culture et du sport, Musée d'histoire des sciences.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	<p>Niveau 3 pour le jury d'affiche : projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.</p> <p>Niveau 5 pour l'enquête pour et par les ados : projet initié par des enfants, décisions prises en accord avec les adultes.</p>
Mode de participation	Discussion, élaboration d'un argumentaire, concept et réalisation graphique, concept et mise en œuvre d'un jeu de piste avec énigmes à résoudre.

Titre du projet	MUR I MURS – Jacques Kaufmann, architectures céramiques
Organisme	Musée Ariana, Artiste plasticien indépendant, DIP – programmes ACCES II et CFP arts Ateliers ABX / Astural
Participants	13 étudiants ACCES II 23 apprentis CFP art 12 ABX astural – atelier serrurerie métal
Description	<p>L'idée d'une exposition ambitieuse a germé dans l'esprit de l'artiste plasticien et céramiste Jacques Kaufmann et d'Anne-Claire Schumacher, conservatrice et commissaire de l'exposition. D'emblée s'est imposé le souhait commun de transgresser les murs de l'institution pour déployer des installations monumentales dans le parc du Musée Ariana.</p> <p>Cette première expérience « hors les murs » constitue une aventure qui a rapidement pris une tournure collective et collaborative, tant de la part de fournisseurs de briques que de la part de structures pédagogiques encadrant des adolescents (atelier bois d'Accès II, serrurerie des ateliers ABX, section céramique du CFP Arts Genève). Ces jeunes ont été amenés non seulement à participer au montage de l'exposition mais également à découvrir le fonctionnement d'une institution, à échanger avec l'artiste et à se positionner sur la thématique du mur.</p> <p>La thématique du mur est naturellement riche de sens dans l'environnement d'un musée cerné d'organisations internationales (ONU, CICR, BIT, OMS, OMPI, UIT, OMC). Murs physiques ou symboliques, murs qui protègent ou qui divisent, barrières infranchissables ou façades poreuses... Il n'est de loin pas innocent d'édifier des murs dans ce quartier particulier !</p> <p>MUR I murs renferme des pistes de réflexion socio-politiques stimulantes capables de donner de puissants repères pour appréhender le monde.</p> <p>Expériences participatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au montage de l'exposition ; • Découverte du fonctionnement d'une Institution ; • Échange avec l'artiste ; • Se positionner sur la thématique du mur, par le biais d'interviews filmées qui seront diffusées dans la deuxième partie de l'exposition au sous-sol du musée, dès le 2 juillet 2019.
Localisation	Musée Ariana.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les jeunes.
Mode de participation	Discussion, construction.

Titre du projet	Révéler les secrets du musée d'art et d'histoire
Organisme	Musée d'art et d'histoire
Participants	Centre de formation professionnelle arts (CFP-arts-Genève, section polydesign 3D). Des élèves CFP-art, 4 ^e année, 3 enseignants, 11 étudiants (17-18 ans).
Description	<p>Réalisation de 4 dispositifs qui révèlent le secret :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une statue monumentale dans la salle égyptienne ; • Du plafond salle des Armures ; • D'un tableau d'Hodler représentant la retraite de Marignan ; • D'un Clavecin de la fondation de la Ménestrandie. <p>Ils sont le résultat d'un partenariat entre le Musée d'art et d'histoire (MAH) et le Centre de formation professionnelle en art (CFPA), et ont été entièrement conçus, sur le plan théorique et pratique, par des élèves de Polydesign 3D.</p> <p>En développant un partenariat avec le CFPA, le MAH donne aux élèves la possibilité de travailler sur un projet concret pour leur Certificat fédéral de capacité (CFC), de se frotter à une réalité professionnelle, d'en comprendre les enjeux, de défendre leurs idées auprès d'un « client », de les adapter aux contraintes des lieux, d'accepter que leur projet ne soit pas retenu et, enfin, de vivre la rencontre d'une partie de leurs réalisations avec le public...</p> <p>Mais le musée sort lui aussi enrichi par cet échange: d'une part, il est en mesure d'offrir aux visiteurs une expérience interactive imaginée par des non-professionnels et d'attirer de nouvelles personnes entre ses murs; d'autre part, la démarche contribue à construire une vision du MAH que nous défendons. C'est-à-dire un lieu public ouvert à toutes et à tous, qui se réinvente, tente des expériences pédagogiques, propose au public de se réappropriier les collections et interagit avec la population la plus large qui soit!</p> <p>Les modules aujourd'hui visibles dans le parcours permanent du musée sont le fruit d'un travail de longue haleine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentrée scolaire 2018 : découverte du fonctionnement d'un musée. 1^{er} contact avec la MAH pour les élèves de la classe de 4^e ; • 20 septembre et 15 novembre 2018 : accompagnés par leurs enseignants, participation aux deux Afterwork de l'automne 2018 en tant que visiteurs mais aussi en tant qu'observateurs ; • Ensuite, les élèves ont été conviés à une nouvelle visite du MAH, un parcours de 15 œuvres comportant toutes une face cachée ; • Mars 2019 : remise du mandat qui consiste pour chaque élève à créer un dispositif scénographique événementiel grâce auquel le visiteur est invité à observer l'une de ces quinze œuvres sous un autre angle ou d'un œil différent, de manière à dévoiler, à pointer ou à questionner son secret ; • Mai 2018 : installation des dispositifs pour qu'ils soient opérationnels le 18 mai dans le cadre de la Nuit des musée et offerts au regard de 2000 visiteurs ! • Blog MAH - http://blog.mahgeneve.ch/mah-et-cfpa-un-partenariat-concret/Ecole https://cfparts.ch/metiers/polydesigner-3d/
Localisation	Centre de formation professionnel et Musée d'art et d'histoire.

Titre du projet	Révéler les secrets du musée d'art et d'histoire (suite)
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les jeunes.
Mode de participation	<p>Devenir prescripteurs de ce qu'on contribue à faire naître.</p> <p>Acquisition des compétences : contact avec les publics, expression orale, interaction avec des professionnels de musée, connaissances historiques, connaissances techniques, sens critique</p>

Titre du projet	Préoccupations de la jeunesse
Organisme	Service de la jeunesse (SEJ) – Ville de Genève
Participants	92 jeunes de 15 à 25 ans.
Description	<p>Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), à travers son Service de la jeunesse souhaite s’assurer de l’adéquation de son offre aux défis actuels rencontrés par son public-cible et identifier les enjeux des 5 à 10 ans à venir afin d’ajuster ou faire évoluer ses prestations au plus près des nécessités mais aussi des aspirations de son public. Il travaille donc à mettre sur pied un document cadre sur la jeunesse.</p> <p>Dans cette démarche «bottom-up», le SEJ souhaite pouvoir s’appuyer sur la parole des jeunes eux-mêmes afin de préciser sa politique d’action (vision, mission, valeurs et axes stratégiques).</p> <p>Une étude externe a donc été mandatée en 2018 afin de recueillir le point de vue du terrain.</p> <p>Au total, des entretiens formels avec 92 jeunes (45 filles, 47 garçons) réparti-e-s dans les huit quartiers de la ville ont été menés.</p> <p>Huit axes de recommandations sont issus de cette consultation. Ils seront intégrés dans le document en préparation.</p>
Localisation	8 quartiers de la ville de Genève.
Niveau d’implication selon l’échelle de Hart	Le projet est initié par les adultes puisqu’il est porté par le DCSS. L’idée de donner une voix aux jeunes est issue du SEJ qui a ensuite lancé un mandat extérieur pour l’exécution de cette consultation. Le SEJ s’est engagé à inclure les axes de préoccupation de ces jeunes dans le document, pour autant qu’il s’agisse de prérogatives communales.
Mode de participation	Entretiens dans le cadre de maisons de quartier, de dispositifs d’insertion professionnels, d’associations et dans la rue (sortie des écoles, Plaine de Plainpalais,...).
Commentaires	<p>Les jeunes interrogés ont eu beaucoup de plaisir à donner leur point de vue et se sont volontiers exprimés sur cette question.</p> <p>La politique de la jeunesse est actuellement en cours de rédaction.</p>

Titre du projet	Réseaux sociaux
Organisme	Service de la jeunesse (SEJ) – Ville de Genève
Participants	5 jeunes entre 15 et 18 ans.
Description	<p>Le projet propose la mise sur pied d'une expérience collaborative entre les Travailleurs Sociaux Hors Murs de la Ville de Genève et les jeunes avec qui ils/elles sont au contact dans leur pratique quotidienne, grâce à la co-conceptualisation et la co-gestion d'une plateforme d'échange et de création de contenus sur le réseau social Instagram. Sur une période de 4 mois, de mars à juin 2019, un compte Instagram a été créé puis nourri par une équipe composée de TSHM (3 participantes) et de jeunes âgés entre 15 et 25 ans. Un travail de formation et de médiation a été assuré par Claire Balleys, Professeure à la Haute école de travail de Genève.</p> <p>Les jeunes participant-e-s ont été rémunéré-e-s à travers des contrats via La Boîte à boulots.</p> <p>L'objectif du projet est de constituer une petite équipe de réflexion et d'action d'un genre tout à fait innovant. Le projet est construit sur la base des principes de la médiation, de l'autonomie, de la confiance mutuelle et de l'éducation entre pairs. Le pari est fait que cette action collaborative via les médias sociaux aura pour effet de rapprocher les professionnel-le-s et les jeunes autour d'usages qui sont totalement intégrés dans leur quotidien, mais qui sont souvent l'objet d'incompréhension voire de jugements de part et d'autre.</p>
Localisation	Ville de Genève et page Instagram GE.vie
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises avec les jeunes.
Mode de participation	Discussion sur les thématiques puis chacun-e est libre de poster ce qu'il veut sur la page Instagram. Toutes et tous les participant-e-s sont également administrateur-trice-s de la page.
Commentaires	<p>Les formats de publication plébiscités par les jeunes de notre équipe GE.vie sont les stories, petites vidéos très courtes qui prennent souvent la forme d'un sondage ou d'une question posée à la communauté. Les réponses des internautes sont ensuite discutées en groupe (Par exemple : « que feriez-vous pour améliorer la vie des jeunes à Genève ? » ou encore « qu'est-ce que tu aimes le plus à Genève ? »).</p> <p>Aujourd'hui GE.vie compte 178 abonnés. 51 publications et plus de 90 stories ont été publiées. Le principe directeur suivi est l'accompagnement dans le respect de la pleine autonomie des jeunes afin que le projet reste toujours au plus proche de leurs envies et de leurs préoccupations.</p>

Titre du projet	Pense à ton Soss
Organisme	Service de la jeunesse (SEJ) – Ville de Genève CR La Source Maison de quartier des Eaux-Vives (MQEV)
Participants	10 jeunes de 15 à 20 ans.
Description	<p>Dans le cadre des questionnements sur la place des jeunes aux Eaux-Vives, un débat a été organisé dans le quartier. Des jeunes mineurs ainsi que des jeunes adultes (15-20 ans) ont participé à ce débat et ont pu amener leur expertise du quartier ainsi que leurs questionnements. L'objectif de ce débat était de donner la parole aux jeunes pour comprendre quels étaient leurs besoins mais également de mettre tout le monde autour de la table (jeunes du quartier et autres habitant-e-s du quartier). Ce moment a donné lieu à un groupe de travail jeunes et habitants qui a mené au projet « Pense à ton Soss ».</p> <p>Ce projet, mené par les jeunes, la Source, la MQEV et la SEJ, propose de faire des tournées par et pour les jeunes dans le quartier 3 soirs par semaine, le groupe est composé de 2 jeunes (du quartier) et d'un moniteur. Ces tournées ont pour but de faire de la prévention par les pairs (jeunes pour les jeunes) dans le quartier des Eaux-Vives.</p> <p>Les jeunes adultes font des tournées de prévention dans le quartier, accompagnés d'un moniteur, pour aborder des sujets tels que les drogues, la sexualité ou l'alcool. Ils tournent avec des sacs à dos et du matériel de prévention. Ils suivent également des formations certifiantes dans le domaine de la prévention.</p> <p>Ce projet est donc parti du principe que les jeunes ont leur place dans l'espace public et qu'il faut leur laisser ce droit.</p>
Localisation	Quartier des Eaux-Vives (Tournée de rue dans le quartier, où se trouvent les jeunes).
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Ce projet a été pensé en concertation avec les jeunes et il est aujourd'hui mis en place par ces jeunes qui sont depuis devenus majeurs (19-21 ans). Niveau 4 : le projet a été initié par des enfants et est aujourd'hui dirigé par des jeunes qui sont devenus adultes dans l'intervalle.
Mode de participation	Débat, groupe de travail, groupe projet, projet.
Commentaires	Ce projet pensé par les jeunes et porté actuellement par les jeunes adultes a un intérêt actuellement dans le quartier. Il éveille la curiosité et la discussion avec les habitant-e-s.

Titre du projet	Urbansports 2019
Organisme	Street-Foot Challenge Service des Sports – Ville de Genève
Participants	Un adolescent de 13 ans et un autre de 14 ans sous la coordination d'un membre de l'association Street-Foot Challenge.
Description	<p>Événement sportif co-construit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une zone d'animation liée au football ; • A destination des spectateurs et participants de la manifestation d'Urbansports 2019 ; • Les enfants organisent, de manière participative, le concept et l'élaboration du projet, ils en assument la gestion. • Juin 2019 : contacts, discussions, étude de faisabilité du projet ; • 9 juillet 2019 : cadrage du partenariat entre Street-Foot Challenge, DCS Sports. Les jeunes ont rencontré le coordinateur du projet pour exposer le projet et définir avec lui les horaires, les règles du tournoi et la manière de l'organiser. Ils ont décidé que : le tournoi aura lieu le jour de la finale romande du Street-Foot Challenge à Genève ; le tournoi sera réservé aux joueurs de 15 ans qui ne peuvent participer au grand tournoi ; les jeunes pourront s'inscrire le jour même ; les matchs dureront 3 minutes ; le premier joueur qui marquera 2 buts ou mettra un petit pont aura gagné ; • 30 août 2019 : le coordinateur et les jeunes se sont entretenus au téléphone pour régler les derniers détails liés au projet ; • 15 septembre 2019 : réalisation du concept ; • Octobre 2019 : débriefing et document trace du projet.
Localisation	Le processus se développe entre les locaux de Street Foot Challenge et du Service des sports. L'animation se déroule sur l'espace sportif dédié lors d'Urbansports 2019 à la Rotonde du Mont Blanc.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les jeunes.
Mode de participation	Co-constructeur du concept de l'animation.
Commentaires	Les jeunes co-constructeurs du projet ont envoyé une fiche projet à la Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Titre du projet	Urbansports 2019
Organisme	Association street-workout & calisthenic Genève Service des Sports (SPO) – Ville de Genève
Participants	Groupe de travail mixte constitué de quatre jeunes de 14 à 18 ans.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Événement sportif construit par les jeunes de l'association; • Le groupe a organisé le concept de la compétition à offrir aux spectateur-trice-s lors de la manifestation d'Urbansports 2019 et a participé à l'organisation de la partie opérationnelle et communicationnelle; • Février 2019 : contacts, discussions, étude de faisabilité du projet ; • Avril 2019 : première idée – compétition freestyle – qui n'a pas pu aboutir car trop complexe à réaliser au niveau planning et temps à disposition ; • Juin 2019 : deuxième proposition – compétition de Sets and Reps – approuvée par l'association. Les jeunes ont pu discuter des règles à mettre en place et de la façon de gérer les participants ; • Juillet 2019 : rencontre entre les coordinateurs de l'association et les jeunes. Ils ont mis en place le planning et les règles. Pour participer à l'événement, il fallait être âgé entre 14 et 18 ans. Il s'agissait d'une épreuve d'endurance set, impliquant de réaliser un maximum de pompes, tractions et dips avec un temps de repos de 30 secondes entre chaque exercice. Chaque répétition devait être complète, se faire de forme stricte et en deadstop, selon les règles officielles. Il y avait deux catégories : homme et femme. Les inscriptions se faisaient sur place ; • Septembre 2019 : dernière rencontre avec les coordinateurs et les membres du staff pour régler les derniers détails avant la réalisation du projet ; • 14 et 15 septembre 2019 : réalisation de la compétition. L'un des jeunes a fait un discours pour expliquer la mise en place du projet et son point de vue sur sa participation à un projet par et pour les enfants ; • Octobre 2019 : débriefing et document trace du projet.
Localisation	Les locaux de l'Association genevoise de street-workout & calisthenic et les locaux du SPO, collaboration avec des jeunes de Bulle et Lausanne. Rotonde du Mont-Blanc. La compétition se déroule sur les infrastructures de streetworkout mises en place spécifiquement pour l'événement Urbansports 2019.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 5 : projet initié par des jeunes, décisions prises en accord avec les adultes.
Mode de participation	Groupe constructeur du concept de la compétition avec validation par le SPO et l'association.
Commentaires	L'association sera garante de la faisabilité du projet, le SPO garantissant une visibilité de l'événement.

Titre du projet	Le Truck à Trucs : un dispositif de jeu libre et créatif nomade
Organisme	La Maison de la Créativité
Participants	De 2 ans et demi à 10 ans.
Description	<p>Une fois installée, la Maisonnette est ouverte laissant apparaître ses trésors : clavier d'ordinateur, baril, tambour de machine à laver, tuyau d'aspirateur, roues de toute sorte... Ce ne sont pas des jouets mais des objets comme ceux que l'on pourrait trouver dans un grenier ou une grange abandonnée. Tout ce matériel est à la disposition des enfants qui peuvent s'inventer des histoires, ou simplement découvrir et utiliser les objets comme ils le souhaitent.</p> <p>On peut JOUER sans contrainte sans règles imposées, le temps que l'on veut, comme on le veut.</p> <p>On peut se faire ses propres règles... Ou pas.</p> <p>Construire... Inventer... Imaginer...</p> <p>Le tambour de machine à laver peut devenir bateau ou scaphandre, le baril se transformer en cheval, le téléphone sans fil et sans batterie devenir utile au cavalier, le tuyau d'aspirateur se transformer en lance à eau... Les règles s'inventent ensemble, se modifient à loisir, le jeu évolue, s'arrête, redémarre...</p> <p>Cette remorque peut s'installer dans un parc, une cours d'école, au pied des immeubles.</p>
	 <p>© Dylan Perrenoud</p>
Localisation	Proposition nomade dans le parc de la Maison de la Créativité, dans des cours ou des parcs.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3: projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Choix autonome des objets, invention des jeux, des règles, des modalités. Choix de la durée du jeu, des modifications. Les enfants sont totalement maîtres du jeu.
Commentaires	Le TAT est opérationnel et est ouvert lors des temps familles à la Maison de la Créativité pour des enfants de 0 à 8 ans. Il peut se déplacer à la demande d'une collectivité ou d'une commune, lors d'un évènement extérieur...

Titre du projet	Le langage des arbres. Symboles & Sentiments
Organisme	Conservatoire et Jardin botanique de Genève (CJBG) La compagnie du Solitaire, Genève
Participants	Enfants accompagnés dès 4 ans, gratuit et sans inscription.
Description	<p>Atelier famille aux Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.</p> <p>Les premiers dimanches du mois de 14h30 à 16h30 en plein air : 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre, 6 octobre 2019.</p> <p>6 dimanches différents autour du Langage des arbres, combinant les arts visuels, la littérature, le conte et la musique.</p> <p>L'arbre, le bois font partie de nos vies - maison, bateau, mobilier, jeux, combustibles, papier.... Le bois est le matériau de prédilection des ateliers. Il est collecté au fil de promenades, le long des chemins. Bouts de bois, écorces, pives permettent de donner forme aux imaginaires de chacun-e, dans une démarche aussi intense qu'éphémère.</p> <p>Le point de départ de chaque atelier est celui d'un verre de sirop d'arbre partagé, sirop d'érable ou sirop de sureau par exemple. Et puis place au conte, moment d'écoute propice à déclencher les imaginaires des participant-e-s.</p> <p>Seul ou à plusieurs, vient ensuite le temps de s'exprimer après avoir collecté le bois nécessaire aux différents projets imaginés sur les thèmes de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ligne de vie ; 2. L'arbre livre ; 3. Sonnez les bois ; 4. Le théâtre en arbres ; 5. Le langage des arbres ; 6. L'instrument botanique. <p>L'activité repose sur un esprit de collaboration, les grands écoutent les petits et vice-versa. Chacun aide l'autre en fonction de ses « forces et compétences spécifiques » (imagination, technique, logique, poétique, ...).</p> <p>Elle est imaginée et mise en œuvre par un trio d'artiste plasticien (Marc Philippin), de comédien (Didier Carrier) et d'une musicienne (Béatrice Graf).</p>
Localisation	Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Écoute, observation, discussion, élaboration d'un concept, quête de matériau, expression plastique, corporelle, musicale ou théâtrale.

Titre du projet	MUSEOMIX-Kids pour penser le MEG
Organisme	Musée d'ethnographie de Genève (MEG) MUSEOMIX
Participants	25 enfants dans un cadre extrascolaire.
Description	<p>Le premier groupe de jeunes participe à la définition du concept de la future session MUSEOMIX-Kids. Ils se joignent aux médiateurs du MEG et aux organisateurs de l'association MUSEOMIX.</p> <p>Les jeunes qui participent à la session MUSEOMIX-Kids réfléchissent à leur musée préféré.</p> <p>Qu'est-ce qu'un musée pour moi? C'est la question. Ce que j'adore dans un musée, ce que je comprends, ce que je veux y faire? Des «coaches» les entourent et les aident à réfléchir. Les jeunes pourront ensuite laisser libre cours à leur imagination. Le futur musée est entre leurs mains pour les jours à venir. Par la suite, des groupes se forment et les enfants commencent à créer des prototypes. Ceux-ci devront présenter l'activité imaginée et la manière dont elle sera vécue par le visiteur/euse-s.</p> <p>Museomix est une association à but non lucratif qui a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De favoriser la diffusion de la culture numérique et participative dans les musées et tout type de lieux culturels; • D'imaginer de nouvelles formes de médiation culturelle ; • De constituer et d'animer une communauté de personnes intéressées par ces sujets. <p>Les sessions MUSEOMIX-Kids aident les enfants à faire confiance à leur imagination et à développer l'état d'esprit collaboratif pour être capable de transformer des idées créatives en réalisations innovantes.</p>
Localisation	MEG.
Niveau d'implication selon l'échelle de Hart	Niveau 3 : projet initié par des adultes et décisions prises en consultation avec les enfants.
Mode de participation	Groupe constructeur du concept de la compétition avec validation par le SPO et l'association.
Commentaires	<p>Groupe 1 : co-constructeur du concept de la session MUSEOMIX-Kids.</p> <p>Groupe 2 : participant à la session et à la présentation des résultats.</p>



Rédaction et coordination
Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Conception Graphique
EtienneEtienne

Crédits photographiques
Ville de Genève
Dylan Perrenoud
Julian Morenzoni

Réalisation
Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact
Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Direction
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
1204 Genève
022 418 49 00

Novembre 2019